

## COMMUNIQUE – ESPACE AQUATIQUE LO

*Suite au dépôt d'un préavis de grève des salariés de l'espace aquatique L'O, sur une période comprise du 5 juin au 30 juin 2018, la Communauté de Communes et le gestionnaire de l'établissement, la Société S-PASS, tenaient à rappeler que notre espace aquatique L'O est reconnu aujourd'hui comme l'un des équipements aquatiques les plus performants de l'Est :*

- **Fruit d'un travail acharné et passionné des élus et techniciens du territoire**, la réalisation d'un équipement aquatique d'une telle envergure a nécessité des années de préparation et d'études afin de répondre aux exigences du public. **Plus de 18 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires pour la construction de l'espace aquatique L'O** qui a ouvert ses portes au public en décembre 2010. **Chaque année plus de 300 000 usagers fréquentent l'établissement.**
- A la suite d'une procédure de publicité et de mise en concurrence, dès sa mise en service, **la Communauté de Communes a choisi de confier la gestion de l'établissement à la Société S-PASS afin de profiter de son expérience et de son savoir-faire en la matière.**  
En effet, S-PASS gère actuellement **30 équipements aquatiques similaires. Leur savoir-faire est reconnu par de nombreuses collectivités. A Obernai, 27 emplois ont été créés en CDI pour l'exploitation de l'établissement.**
- **De manière inédite pour un équipement intercommunal, L'O présente une surface de 5000 m2 organisée en différents secteurs dédiés au sport, à l'apprentissage de la nage, aux loisirs et aux activités aquatiques.** Un espace bien être de 700 m2 est également mis à la disposition du public tout au long de l'année. Le potentiel de cet équipement est important.
- **L'O propose de nombreuses activités pour donner satisfaction au plus grand nombre** (aqua-bike, aqua-gym, bébé nageurs, jardin aquatique...).
- **L'établissement ouvert 355 jours dans l'année et 70 heures par semaine, a connu, dès son ouverture, un immense succès** aussi bien pour la qualité des équipements que pour les activités proposées. De nombreux témoignages ont été adressés à la Communauté de Communes et à la Ville d'Obernai par des usagers qui ont souhaité exprimer leur contentement et leur satisfaction.  
**Soucieuse d'adapter l'équipement aux besoins du public, la Direction de l'établissement et la Communauté de Communes renouvellent régulièrement les équipements** et le gestionnaire de l'équipement organise, chaque année, des évènements à thèmes (soirées « Zen », après-midi récréatives, animations autour des activités aquatiques...).

- Conformément à ses obligations légales et réglementaires, **l'établissement est doté d'un Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) destiné notamment à prévenir les accidents, à planifier les procédures d'alarme et d'alerte ainsi que les mesures d'urgence.** En collaboration avec les services de l'Etat, **l'établissement veille en permanence à tenir compte des modalités concrètes de fonctionnement en adaptant au besoin le contenu du POSS,** la version actuelle, en date du 9 juin 2017, en est le résultat. **Le contrôle de la conformité du POSS en a été assuré par sa transmission au Préfet du Département.**

***Cette vague de succès tend à s'essouffler depuis un certain nombre d'années. Le gestionnaire de l'espace aquatique L'O est confronté à une opposition systématique de certains membres de son personnel, à des revendications irréalistes et à un absentéisme répété :***

- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2018, l'établissement a comptabilisé **2 293,77 heures** d'absences soit **3,6 absents en moyenne par jour.** **Ce taux d'absentéisme « record » ne trouve aucune justification structurelle. Ni les conditions de travail, ni la qualité de l'équipement ne sauraient l'expliquer.**
- **L'organisation de mouvements sociaux imprévus amène la Direction à devoir, dans le meilleur des cas, limiter l'accès aux bassins, voire, dans les situations extrêmes, fermer totalement l'équipement. Ces actions sont préjudiciables à la Communauté de Communes, à la Société S-PASS gestionnaire, et surtout à vous toutes et tous usagers de ce magnifique équipement... Nous regrettons vivement cette situation !**

**La Direction a tout mis en œuvre pour répondre aux revendications des salariés pendant ces dernières années :**

- **augmentation conséquente des salaires de l'ensemble du personnel notamment au travers d'une hausse du salaire brut, la mise en œuvre de primes semestrielles et d'intéressement sur les entrées aux activités, ainsi que l'augmentation substantielle des salaires versés au titre du travail effectué les jours fériés,**
- **ancienneté sur le salaire de base brut,**
- **aménagements d'horaires, avec un planning de travail de 3 à 4 jours maximum par semaine par salarié,**
- **autorisation de délivrance de cours individuels pour bénéficier d'une rémunération complémentaire,**
- **formation constante sur l'organisation des secours et sur le sauvetage,**
- **augmentation des moyens humains en adéquation avec le plan de secours et de sauvetage.**

**L'espace aquatique L'O répond depuis 8 ans aux besoins des populations du Pays de Sainte Odile, du Piémont des Vosges et bien au-delà.**

**L'attitude de certains membres du personnel est malheureusement préjudiciable au bon fonctionnement de cet équipement malgré tous les efforts répétés du gestionnaire.**

Les usagers manifestent très clairement leur mécontentement eu égard à l'attitude de certains membres du personnel de L'O directement auprès de la Direction de L'O, des services de la Communauté de Communes et des Elus du territoire.

Cette situation ne peut plus durer ! La vocation première de l'espace aquatique L'O est d'assurer un service public de qualité et d'œuvrer pour la satisfaction des usagers.

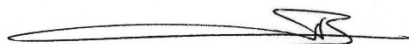
Le gestionnaire de l'équipement met tout en œuvre pour surmonter les difficultés auxquelles il est confronté afin que la satisfaction des usagers ne soit plus compromise par le manque de professionnalisme de certains membres du personnel de l'établissement. Mais force est de constater que par leur mouvement de grève, le gestionnaire, la collectivité et les usagers sont pris en otages...

Le préavis de grève déposé en date du 29 mai 2018 n'a aucun fondement. Une réunion entre la Direction et les Représentants du personnel a eu lieu le 30 mai 2018 de 9h00 à 11h00 : toutes les explications ont été fournies par la Direction aux Représentants du personnel.

La Communauté de Communes et la Société S-PASS gestionnaire de l'équipement, appellent les initiateurs du préavis de grève déposé en date du 29 mai 2018 à la raison.

Obernai le 30 mai 2018,

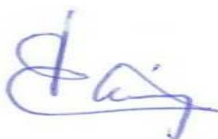
**Bernard Fischer**  
Président de la CDC du Pays de Sainte Odile  
Maire d'Obernai



**Laurent ONEDA**  
Directeur Général S-PASS



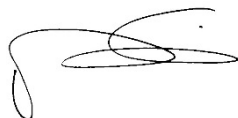
**Raymond Klein**  
Maire de Bernardswiller



**Laurent LOUYOT**  
Directeur Général Adjoint S-PASS



**Alphonse Koenig**  
Maire d'Innenheim



**Jeanine Schmitt**  
Maire de Niedernai



**René Hoelt**  
Maire de Krautergersheim



**André WEBER**  
Maire de Meistratzheim

